

BULLETIN D'ADHESION 2022

INITIATIVE STRASBOURG soutient, depuis 1999, la création et la reprise d'entreprises ainsi que le développement de jeunes entreprises sur le secteur de Strasbourg Eurométropole et environs.

INITIATIVE STRASBOURG, dont les entreprises aidées affichent un taux de pérennité à 3 ans de 91% a ainsi aidé en 2020 plus de 80 entrepreneurs et alloué **1 041 000 €** de prêts qui, associés à 8 966 000 € de prêts bancaires, a permis de créer et/ou maintenir plus de 215 emplois sur le territoire.

En 2022, toujours en tant qu'opérateur retenu par la Région dans le cadre du dispositif Chèque CREA Financement, nous poursuivons sur notre lancée, le but : aider toujours plus d'entrepreneurs !

C'est pourquoi nous comptons sur vous ! Notre association ne peut exister, fonctionner et octroyer des prêts sans l'aide de ces membres adhérents. Nos partenariats et aides publiques ne suffisent pas dans un contexte général de restrictions budgétaires.

Pour rappel, **INITIATIVE STRASBOURG** est agréée pour recevoir des dons partiellement imputables sur l'impôt des donateurs, tant sociétés que personnes physiques. Ces dons sont imputables, pour une société à l'impôt sur les sociétés, sur l'impôt qu'elle paie à hauteur de 60%.

Ainsi, une entreprise qui réalise un chiffre d'affaires de 100 000 € HT pourra effectuer un don de 500 € (limite de 0,5% du chiffre d'affaires).

Sur ces 500 € dépensés, 300 € seront à déduire de l'impôt sur les sociétés à payer.

Ce don de 500 € équivaut donc fiscalement à 900 € HT de dépenses déductibles fiscalement.

Economiquement, faire un don à **INITIATIVE STRASBOURG A DONC UN VRAI SENS.**

Nous comptons sur vous !

Je, soussigné(e) (nom, prénom)

Profession

Téléphone E- Mail

Agissant en mon nom propre **ou** Représentant l'entreprise :

Adresse complète : Rue :

Code postal : Ville

adhère à l'association Initiative Strasbourg

20 € pour les personnes physiques **

150 € pour les personnes morales**

Et souhaite faire un don au FONDS DE FONCTIONNEMENT de la somme de€

Par chèque

Par virement * : Banque populaire – Ancienne Douane

IBAN : FR76 1470 7500 0632 0216 6625 311 – BIC : CCBPFRPPMTZ

Et / ou souhaite faire un don au FONDS DE PRETS de la somme de€

Par chèque

Par virement* : Caisse d'Epargne – Strasbourg

IBAN : FR76 1513 5090 1708 7718 8207 108 – Code BIC : CEPAFRPP513

A, le Signature

** Je recevrai un reçu fiscal correspondant au montant de mon don et de ma cotisation.

Merci de bien vouloir retourner le présent bulletin d'adhésion à Initiative Strasbourg.